



Parc naturel marin du cap Corse et de l'Agriate
Parcu naturale marinu di u Capicorsu è di l'Agriate

CONSEIL DE GESTION DU 18 FEVRIER 2019

Délibération PNMCCA_2019_03

**Présentation de la méthodologie « Plan de gestion »
Concernant la carte des vocations**

- VU** le code de l'environnement, notamment ses articles L. 334-4 et R. 334-1, R. 334-2, R. 334-3 et R.334-31 ;
- VU** le décret n°2016-963 du 15 juillet 2016 portant création du Parc naturel marin du cap Corse et de l'Agriate ;
- VU** l'arrêté inter préfectoral du 08 décembre 2016 portant nomination au conseil de gestion du Parc naturel marin du cap Corse et de l'Agriate ;
- VU** l'arrêté inter préfectoral du 13 Juillet 2018 modifiant l'arrêté inter préfectoral du 08 décembre 2016 portant nomination au conseil de gestion du Parc naturel marin du cap Corse et de l'Agriate ;
- VU** les propositions formulées par les organes délibérants des collectivités territoriales ou groupements de collectivités et par les personnes morales composant le conseil de gestion du Parc naturel marin du cap Corse et de l'Agriate, suite aux modifications intervenues dans la composition de leur représentation ;

Le quorum étant réuni, les membres ont pu délibérer valablement ;

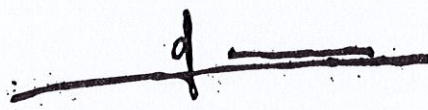
Article 1 :

Le conseil de gestion approuve et valide la méthodologie « Plan de gestion » concernant la carte des vocations conformément au document ci-après annexé.

Article 2 :

Le directeur général de l'Agence française pour la biodiversité est chargé de l'application de la présente délibération qui fera l'objet des mesures de publicité prévues par l'article R.334-15 du code de l'environnement et notamment la publication au recueil des actes administratifs de l'Agence.

Le président du Parc Naturel Marin
di u Capicorsu è di l'Agriate,

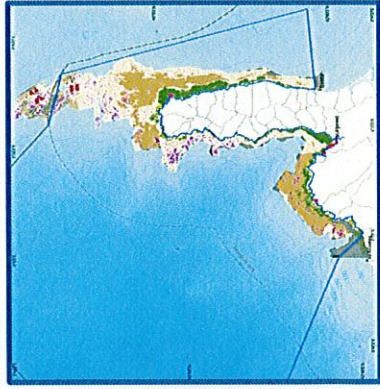
A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'G' followed by a horizontal line and a vertical stroke, all written over a horizontal line.

M. Gilles SIMEONI.

Étape 1

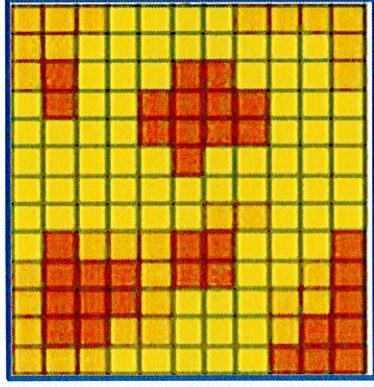
État des lieux

Patrimoine Naturel



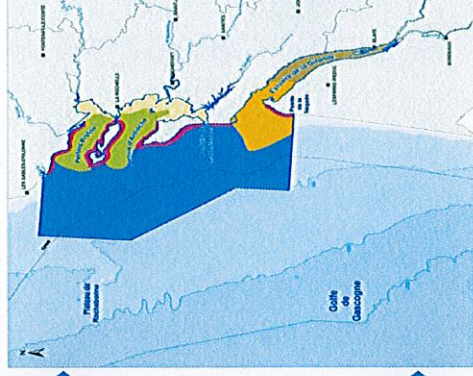
Étape 2

Enjeux cumulés
Patrimoine naturel



Étape 3

Carte des
vocations



Étape 4

VALIDATION

Circuit de validation

État des lieux

Usages

Enjeux cumulés
Usages

G.T 1

G.T 2

